

**BACCALAUREAT GENERAL et TECHNOLOGIQUE  
Epreuve optionnelle d'ARTS  
DANSE**

**Nature et modalités de l'épreuve.**

[Note de service du 25-10-2021](#) – B.O. n°41 du 4 novembre 2021

Nous vous recommandons de lire attentivement la note dans son ensemble.

**MODALITES DE PASSAGE ET D'EVALUATION**

**Choix entre 2 modalités de passation, formulé lors de l'inscription à l'examen**

1. Deux séries d'évaluation ponctuelles
  - 1.a - Une à la fin de l'année de première, sur le programme de première - coefficient 2
  - 1.b - L'autre à la fin de l'année de terminale sur le programme de terminale - coefficient 2
2. Une unique série d'évaluations ponctuelles organisées l'année de terminale sur le programme des 2 années -coefficient 4

**Les coefficients s'ajoutent au total des coefficients (100) prévus pour les enseignements obligatoires, et ce quelle que soit la note obtenue. L'absence non justifiée équivaut à la note de 0 sur 20.**

**MODALITES DE L'EPREUVE ORALE**

**Epreuve orale de 30 minutes d'interrogation sans temps de préparation.**

L'épreuve se déroule sous la forme d'un entretien en deux temps de 15 minutes.

**Première partie : compétences relatives à la pratique de la danse (15 minutes) - 10 points**

Dans un premier temps, le candidat présente au jury une composition chorégraphique originale réalisée durant l'année, d'une à trois minutes (pour l'évaluation de première et de terminal) ou de deux à quatre minutes (pour l'évaluation du cycle terminal), qu'il interprète seul.

Le temps restant, lors de l'entretien suivant cette interprétation, les questions du jury amènent le candidat à exposer et à justifier les intentions et les choix qui ont présidé à la composition et à l'interprétation. Elles visent à apprécier ses capacités d'analyse et sa réflexion sur sa propre pratique en lien avec sa culture chorégraphique.

**Deuxième partie : connaissances et compétences relatives à la culture chorégraphique et artistique (15 minutes) - 10 points**

Disposant de cinq minutes maximum, le candidat présente dans un exposé une problématique en référence au thème d'étude du programme du cycle terminal « La danse, une expérience de l'altérité ».

Le temps restant, lors de l'entretien les questions du jury permettent d'approfondir certains éléments de l'exposé du candidat, et d'apprécier sa culture chorégraphique et sa capacité à faire des liens avec sa propre pratique.

Le **document de synthèse**, décrit sommairement, en une page, le travail conduit.

Il est remis au jury au début de l'évaluation.

**DANSE**  
**COMPTE RENDU DU TRAVAIL PERSONNEL DU CANDIDAT**

Nom :	Prénom :
<input type="checkbox"/> BCG <input type="checkbox"/> BTN	<input type="checkbox"/> Classe de Première <input type="checkbox"/> Classe de Terminale <input type="checkbox"/> Cycle terminal

**Compte rendu du travail conduit**

Mode de préparation en Danse

Conditions de préparation à l'examen (temps passé, lieux de travail, encadrement...)

**Synthèse**